

ANALYSE

Au féminin précaire. Quand les chiffres confirment la parole des femmes

A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, Vie Féminine souhaite rappeler la réalité que représente la précarité des femmes. C'est dans cette optique que Vie Féminine a décidé de réaliser une analyse croisée entre données chiffrées et témoignages de femmes sur la précarité.

Le Conseil wallon de l'égalité entre hommes et femmes (CWEHF) et l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), viennent de publier conjointement un recueil intitulé « Les facteurs de précarité. Photographie statistique de la situation des femmes et des hommes en Wallonie »¹. Cet outil statistique réalise un relevé assez exhaustif des indices de la précarité **dans une perspective sexuée**.

Cette publication a le grand mérite de rassembler des données sexuées ayant trait à tous les facteurs de la précarité (marché du travail, formation, revenus, risque de pauvreté, logement, santé, emploi du temps et capital social) et issues de différentes enquêtes régionales, nationales et européennes. Toutefois, elle se limite à la description de ces données, sans se hasarder à les interpréter.

C'est pourquoi nous avons voulu recouper ces statistiques avec l'étude qualitative effectuée par Vie Féminine en 2006 « Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ? »², pour mettre les chiffres en lien avec des réalités concrètes et des situations vécues par les femmes. La précarité c'est ce statut flottant dans lequel le moindre couac peut gripper tout le mécanisme, cet état qui consiste à « être à la marge », au seuil de la pauvreté dans laquelle on peut basculer pour un rien.

Nous repartirons donc de l'étude sociologique réalisée sur base de groupes de parole et qui avait permis de mettre en évidence les processus de précarisation que vivent les femmes. Ces rencontres ont fait émerger des récits de vie, des témoignages qui partaient directement du vécu des femmes, de leurs expériences, leurs pratiques au quotidien.

Dans ce contexte, ce seront essentiellement les données se référant à la Wallonie qui seront privilégiées, dans la mesure où nous disposons d'un outil intégré. Néanmoins, il existe aussi des chiffres sexués pour la région bruxelloise, mais ceux-ci ne sont pas accessibles, ni structurés dans une publication spécifique.

¹ IWEPS, *Les facteurs de précarité. Photographie statistique de la situation des femmes et des hommes en Wallonie*, Namur, 2008, 136 p.

² *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?*, Bruxelles, éditions vie féminine, 2006, 166 p.

1) Le travail

Lors des entretiens, les femmes rencontrées dans le cadre de l'étude de Vie Féminine, ont mis en évidence **un monde du travail inamical**. Il est ressorti des témoignages que :

« De manière générale, l'emploi ne peut être abordé sans considérer l'aggravation actuelle des conditions de travail, qui diminuent l'attrait du travail pour tout le monde, et surtout pour les femmes. Car le monde professionnel est devenu plus rude et difficile [...] Difficile d'y trouver un épanouissement dans un contexte fortement empreint de libéralisme. Les conditions de travail en pâtissent également : « Flexibilité, performance, rentabilité » sont exigées des travailleurs, au détriment de la qualité de vie. Pour les femmes -surtout les moins qualifiées-, les conséquences du libéralisme sont loin d'être anodines. Ce sont elles qui sont majoritairement touchées par les contrats intérimaires ou de courte durée, le travail à temps partiel, les statuts bancals, le travail en horaires dits atypiques... De plus, le contexte d'un sous-emploi devenu la règle empêche de renouer de manière rapide et concluante avec l'emploi »³. Les chiffres le confirment.

Les femmes sont moins présentes que les hommes sur le marché du travail. En Wallonie :

- Le taux d'activité des femmes s'élève à 56.2% contre 70.9% pour les hommes
- Le taux d'emploi des femmes en 2006 (48.6%) est aussi inférieur à celui des hommes (63.6%)
- Toujours en 2006, le taux de chômage des femmes (13.5%) est supérieur de 3 points à celui des hommes (10.4%)

On part souvent de l'hypothèse selon laquelle le taux de chômage plus élevé des femmes serait lié à leur moindre niveau scolaire. Or :

- Parmi les 25-64 ans, 31% des femmes possèdent un diplôme de niveau supérieur court ou long, contre 27% des hommes
- Parmi les 25-34 ans, 42.6% des femmes ont un diplôme du degré supérieur contre 31.2% des hommes

En outre, en 2006, dans l'enseignement secondaire, les filles sont plus nombreuses que les garçons à avoir suivi un parcours scolaire sans retard :

- En 2006, 12.5% des filles de 18-24 ans (contre 21% des garçons) n'ont pas obtenu de diplôme de fin du secondaire et ne suivaient plus d'enseignement ou de formation
- Le taux d'accès à l'enseignement supérieur des filles qui ont obtenu le CESS est de 79% (contre 72% pour les garçons)

³ *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?*, Bruxelles, éditions vie féminine, 2006, pp.47-48.

Le chômage des femmes étrangères

Ces inégalités sont encore accentuées pour les femmes étrangères, surtout les femmes étrangères non-européennes, dont le taux d'emploi est de 18.8% (contre 42.9% pour les femmes étrangères européennes et 49.8% pour les femmes belges).

Le niveau de formation n'explique donc pas les différences importantes observées entre femmes et hommes dans l'accès au travail. Au contraire, l'étude de l'IWEPS montre que, quel que soit le diplôme considéré, le taux de chômage des femmes est systématiquement supérieur au taux de chômage des hommes et que les femmes au chômage sont globalement plus qualifiées que les hommes dans la même situation :

- La part des femmes au chômage en possession d'un diplôme supérieur de type court est de 63.1%
- Une femme avec un diplôme du secondaire supérieur sur cinq est en inactivité contre un homme sur dix
- 20.3% des femmes faiblement diplômées (avec un diplôme primaire ou sans diplôme) sont en emploi contre 38.8% des hommes de cette catégorie

Ces données permettent ainsi de déduire que l'écart se creuse entre sexe et génération, puisque chez les jeunes, les filles sont plus diplômées mais occupent toujours les moins bons emplois. Il n'y a donc pas d'évolution « naturelle » vers une plus grande égalité entre femmes et hommes, mais bien un cadre qui cantonne les femmes dans certains emplois, malgré leur meilleur niveau scolaire, voire qui les décourage symboliquement, surtout à la période de la maternité.

Et les inégalités persistent également pour les femmes qui travaillent :

- En 2005, une travailleuse wallonne gagne en moyenne 74% de ce que gagne son homologue masculin. L'écart salarial s'élève à 12% parmi les travailleurs à temps plein et à 26% parmi les travailleurs à temps plein et à temps partiel
- 18% des femmes perçoivent un salaire journalier brut inférieur à 70€ contre 9.2% des hommes

Outre le salaire perçu, les différences de conditions de travail sont significatives et viennent appuyer les témoignages des femmes interrogées, sur les difficultés de trouver un emploi qui leur permette de s'en sortir et d'avoir une réelle autonomie financière.

- 12.8% des femmes (contre 8.4% des hommes) travaillent sous contrat temporaire
- 10.3% des femmes sont en sous-emploi (contre 5.9% des hommes) et le sous-emploi est davantage conjoncturel chez les hommes (intérim, chômage temporaire) et structurel chez les femmes (temps partiel involontaire)
- 82.8% des salariés actifs à temps partiel sont des femmes

Les revenus des aînées

On peut certainement affirmer que les femmes isolées de 65 ans et plus, qui représentent 76% des personnes isolées de plus de 65 ans, sont particulièrement vulnérables quand on constate que :

- La pension mensuelle moyenne de retraite d'une femme est d'environ 800 € (contre 1250 € pour un homme)
- 6% des femmes âgées bénéficient de système de revenus garantis pour les personnes âgées contre 3% des hommes

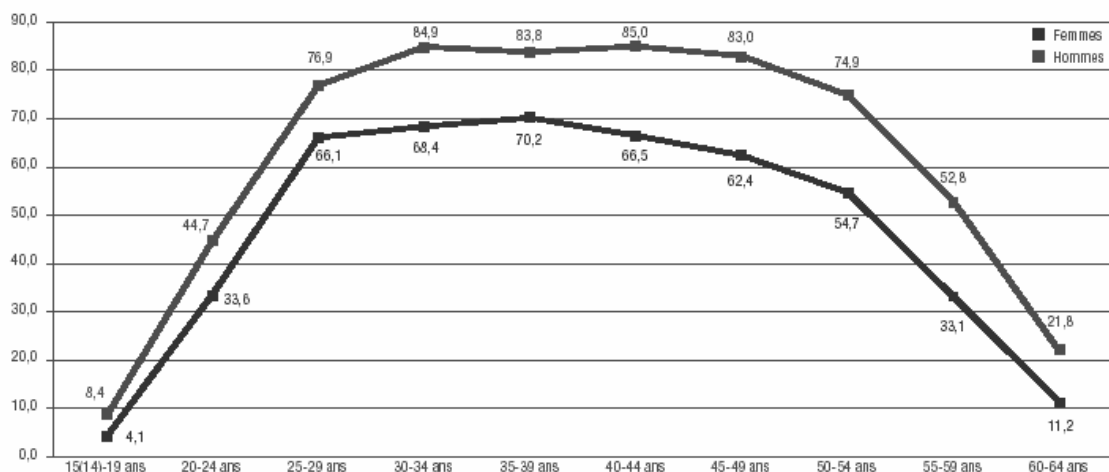
2) Le poids de la sphère privée

Au travers des récits des femmes de l'étude « Au féminin précaire », un lien inquiétant entre maternité, emploi et précarité a été mis en lumière. En effet, c'est au nom de la maternité que beaucoup de femmes abandonnent le travail en partie ou complètement, avec comme conséquence la perte d'autonomie financière.

Dans les chiffres, on peut voir ce phénomène se confirmer puisque la courbe du taux d'emploi par âge des femmes diffère de celle des hommes par une cassure dans la courbe ascendante, visible dans la tranche d'âge des 25-29 ans. Cette cassure nette est très certainement liée à la période de maternité que connaissent fréquemment les femmes dans cette période de leur vie et après.

Taux d'emploi (BIT) des personnes de 15 à 64 ans, selon le sexe et les classes quinquennales d'âge, en Wallonie, en 2006, en %

Source : Direction générale statistique et information économique - Enquête sur les Forces de travail, 2006 - Calculs : IWEPS



Source : IWEPS, *Les facteurs de précarité. Photographie statistique de la situation des femmes et des hommes en Wallonie, Namur, 2008, p. 30.*

A ce propos, deux femmes sur cinq (contre 1 homme sur 4) ressentent le fait d'avoir des enfants comme pénalisant dans la poursuite de leur carrière professionnelle. 15% du temps total des femmes est encore consacré aux tâches ménagères (contre 9% pour les hommes). Et les hommes accordent une part plus grande à l'emploi et aux loisirs que les femmes. Ce contraste est encore plus fort pour les femmes qui travaillent à temps partiel : elles consacrent alors presque deux fois plus de temps que les hommes aux tâches ménagères, familiales et aux soins des enfants.

Les témoignages recueillis dans notre recherche, décrivent souvent des pères qui assument peu les responsabilités éducatives. En effet, dans la population wallonne en 2005, les femmes consacrent en moyenne 24h10 par semaine aux tâches familiales et ménagères, contre 14h48 pour les hommes. Les femmes passent, en particulier, au moins deux fois plus de temps aux soins et à l'éducation des enfants (2h38) que les hommes (53 min).

Dans ce cadre, plus d'une femme sur cinq déclarent se sentir débordées lorsqu'elles considèrent l'ensemble de leurs tâches quotidiennes (contre 1 homme sur 7). Or les résultats d'une étude réalisée par la FTU en 2007 montrent que « *le travail à temps partiel ne fait pas diminuer le pourcentage de personnes qui estiment surtout manquer de temps.* »⁴

A ce sujet, la **culpabilité** des mères et plus encore des mères seules revient continuellement au long de l'étude de Vie Féminine. Elle doit être mise en rapport avec le manque d'harmonisation des temps entre les horaires de travail des parents et ceux des enfants. Sans oublier les manques importants de place d'accueil de l'enfance et la faible participation des pères dans la prise en charge des enfants. Tous ces éléments convergent pour faire des mères les seules responsables du bien-être des enfants. Qu'elles travaillent ou pas, les femmes culpabilisent !⁵

« *Si nous prenons du temps pour nous, nous nous sentons coupables de ne pas faire ce que les autres attendent de nous.* »⁶

« *Dans l'un des groupes, une mère seule est confrontée aux demandes de ses enfants de recevoir des jouets, des collations, des vêtements. Avec son faible revenu, elle doit régulièrement dire non. Un non qui la culpabilise, tant il est dur pour elle de voir ses propres enfants privés de ce qu'ils demandent.* »⁷

Les chiffres ne font donc que légitimer le ressenti des femmes que nous avons interrogées et traduire en faits objectifs ce qu'elles accomplissent d'invisible tous les jours.

⁴ Patricia Vendramin, *Temps, rythmes de travail et conciliation des temps sociaux*, FTU, 2007.

⁵ *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?*, Bruxelles, éditions vie féminine, 2006, p.32

⁶ *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?*, Bruxelles, éditions vie féminine, 2006, p.112

⁷ *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?*, Bruxelles, éditions vie féminine, 2006, pp.32-33

Les « femmes monoparentales »⁸

Dans son focus sur les « femmes monoparentales », l'étude de l'IWEPS propose toute une série de chiffres décrivant de façon tangible les réalités de vie des familles monoparentales, et spécifiquement des « femmes monoparentales » :

- Sur l'ensemble des ménages wallons, en 2006, 11.6% des ménages sont composés d'un parent seul avec un ou plusieurs enfants. Au niveau belge, ces ménages représentent 9.3% du total des ménages
- Dans 85.5% des cas, il s'agit de ménages féminins
- Les familles monoparentales sont au moins deux fois plus nombreuses à vivre sous le seuil de pauvreté que l'ensemble des ménages avec enfants. En 2006, plus d'un ménage monoparental sur trois connaît un risque accru de pauvreté
- Avec les ménages d'isolés, les familles monoparentales sont le groupe qui possède les taux d'occupation les plus faibles :
 - Le taux d'occupation pour les femmes seules avec enfant(s) est de 46,7% et pour les hommes seuls avec enfant(s) de 62%.
 - Le taux d'occupation des mères de familles monoparentales est nettement inférieur à celui des mères en couple (25.7 points de pourcentage d'écart)
 - Le taux d'emploi à temps partiel des « femmes monoparentales » est toujours inférieur à celui des mères en couple, proportionnellement à la charge d'enfants (48.9% pour les mères seules avec deux enfants ou plus contre 54.6% pour les mères en couple avec deux enfants)

A la lumière de ce dernier chiffre, nous voudrions une fois de plus questionner la potentielle conciliation avec la vie privée que permettrait le temps partiel puisque les mères seules, quand elles ont la possibilité de travailler, optent plus souvent pour un emploi à temps plein.

L'ensemble de ces statistiques met en lumière **une triple inégalité**. Il existe une forte différence entre le niveau de vie moyen des familles monoparentales et des autres types de familles, entre les femmes seules avec enfants et les hommes de cette catégorie, la différence s'accroissant encore avec le nombre d'enfant(s) à charge et enfin entre les « femmes monoparentales » et les mères en couple.

Par le cumul de ces différents types d'inégalités, la situation des « femmes monoparentales » cristallise donc l'idée de précarité au féminin. Les données chiffrées dévoilent une réalité qui cumule tous les indicateurs de la précarité. En fait, c'est au moment de la rupture que la situation de précarité des femmes, préexistante au sein du couple, se révèle dans toute sa dureté.

Néanmoins, il faut être attentives à ne pas s'attarder uniquement sur ce groupe spécifique de femmes, au dépend de toutes les autres. Même si la situation des « femmes monoparentales » est particulièrement inquiétante, beaucoup des femmes se trouvent en situations d'emploi inégales, de contraintes liées à la conciliation et d'accès inégal aux services publics et de santé. Des situations qui, quand elles sont cumulées, peuvent mener à une certaine précarisation. Les « femmes monoparentales » ne font donc que cumuler des inégalités qui touchent toutes les femmes.

⁸ Puisque 85.5% des familles monoparentales wallonnes sont composées de mères seules avec enfants, nous utiliserons l'expression « femmes monoparentales » pour les désigner.

3) Le logement

- 70% des personnes résidant en Wallonie sont propriétaires et 30% sont locataires mais les familles monoparentales (en majorité des femmes avec enfants) et les personnes isolées sont sous-représentées parmi les propriétaires
- Plus de la moitié des mères seules vivent dans des logements dont la qualité est jugée moyenne à très mauvaise contre un gros tiers seulement, si l'on considère les « autres ménages »
- Ce sont les ménages aux revenus les plus faibles qui sont les plus concernés par les logements présentant un indice de qualité « mauvais » à très « mauvais »

La question du logement est cruciale pour la majorité des femmes qui ont pris part à notre étude. Qu'elles travaillent ou pas, le logement privé est trop cher pour elles et le logement social est inaccessible, faute de place et/ou d'espace adapté aux familles ou parce qu'elles peuvent être juste au-dessus des plafonds.

« Mais le logement, c'est le lieu de vie. Et il peut rendre l'existence pénible, voire insupportable. Quand il est trop petit et oblige à une promiscuité forcée. Quand une mauvaise insonorisation empêche un sommeil réparateur. Quand un logement abîmé par le temps est devenu vétuste et que, par exemple, des moisissures affectent la santé de celles et ceux qui y habitent. Quand des travaux essentiels pour le confort de vie ne sont pas effectués... »⁹

On le voit, ce que l'on nomme habituellement « indice de qualité mauvais à très mauvais » recouvre dans les faits des situations d'insalubrité, qui peuvent avoir un impact direct sur la santé des occupants, et plus spécifiquement des femmes, quand elles y passent plus de temps (situations d'emploi, conciliation, soins aux enfants etc.). Les enjeux du logement se trouvent donc à la croisée des thématiques de la santé et de l'emploi.

4) La santé des femmes

Le lien étroit existant entre la santé et la précarité a été formulé à de multiples reprises par les femmes de notre étude. Souvent, en effet, la précarité empêche de traiter correctement les problèmes de santé, la prévention n'étant, elle, pas envisageable pour les femmes qui rament financièrement. Les femmes font passer leur santé en dernier lieu quand elles doivent boucler le budget.

« Il n'y a pas de moyens pour se soigner : on garde le peu de sous pour le cas où les enfants seraient malades¹⁰ explique une femme interrogée, une autre déclare : Le risque d'être hospitalisée... On a peur de ne pas rentrer à la maison car qu'est-ce qui va se passer avec les enfants ? Il n'y a pas de famille, pas d'entourage... »¹¹

D'après les chiffres de l'IWEPS, les femmes se sentent (santé subjective) en moyenne en moins bonne santé que les hommes (même si les écarts entre les deux sexes se réduisent

⁹ *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?*, op. cit., pp.80-81.

¹⁰ *Ibid.*, p.78.

¹¹ *Ibidem.*

au fil du temps). Les troubles dépressifs touchent près de deux fois plus souvent les femmes que les hommes en Wallonie et cette différence s'accroît avec l'isolement. Et en effet, les femmes confirment le fait que beaucoup d'entre-elles souffrent de dépression latente. A ce sujet, notre recherche avait fait apparaître un lien existant entre le cumul des responsabilités qui pèsent sur les femmes, la culpabilité de ne pas toujours y faire face et la dépression.

« A force de s'oublier pour les autres, de ramer constamment, de ne recevoir aucune considération et d'accumuler les difficultés, les conséquences se marquent non seulement sur leur corps mais aussi sur leur esprit, générant des problèmes de santé mentale. »¹²

Les femmes célibataires, quant à elles, sont 19% (pour 8.7% d'hommes célibataires) à déclarer avoir des troubles dépressifs. Les femmes seules avec enfants semblent également souffrir plus que les autres groupes de troubles dépressifs (17.1% contre 5.7% chez les hommes). L'hypothèse d'une pression sociale qui pèserait plus fortement sur les femmes célibataires, avec ou sans enfants, que sur les hommes seuls peut ici être avancée.

Le fait qu'aucun résultat ne traite des violences conjugales souligne une fois encore la tâche aveugle que les violences à l'encontre des femmes représentent dans les chiffres existants.

Enfin, une récente recherche, menée par la Mutualité Chrétienne sur les inégalités de santé¹³, démontre très clairement l'existence d'inégalités sociales de santé au sein de la population belge. Ainsi, par exemple, le risque de décéder dans l'année est de 45% supérieur pour la classe la plus faible par rapport à la classe la plus élevée.

Cette étude confirme d'un côté le lien étroit qui existe entre situation socio-économique et problèmes de santé et les données statistiques de l'IWEPS montrent de l'autre côté que la précarité touche plus fortement les femmes. On peut dès lors en conclure que les femmes sont en première ligne en ce qui concerne les ennuis de santé et les difficultés d'y faire face, surtout quand elles sont isolées.

5) Le réseau social

Dans l'étude de Vie Féminine, plusieurs mères en situation de séparation ou de divorce, estiment que les pères demandent et reçoivent davantage de soutien que les mères. Elles observent en effet qu'au lieu de s'occuper eux-mêmes de leurs enfants, beaucoup de pères les confient à une tierce personne, leur mère, souvent.

« Je pense qu'un homme qui se retrouverait avec la garde des enfants va plus essayer de les faire garder afin de continuer à travailler, à sortir, alors que la femme ne fera pas ce choix. »¹⁴

¹² Ibid. pp.78-79.

¹³ Avalosse, Hervé ; Gillis, Olivier ; Cornelis, Koen ; Mertens, Raf, *Inégalités sociales de santé: observations à l'aide de données mutualistes*, dans MC-Informations 233, septembre 2008, pp.3-15.

¹⁴ *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?*, op. cit., p.36.

Pour étudier ce thème, la publication de l'IWEPS se base sur une enquête intitulée « Identité et Capital social en Wallonie »¹⁵, qui étudie comment les interactions entre les réseaux de sociabilité, les normes de coopération et le sentiment de confiance peuvent soutenir le processus de développement d'une région ou d'un pays.

Selon les résultats de cette enquête, le sentiment de solitude est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes mais la situation des hommes et des femmes, lorsqu'il s'agit de bénéficier d'une aide au sein de la famille, ne semble pas diverger de manière réellement significative. Une légère différence existe toutefois entre les Wallons et les Wallonnes lorsqu'il s'agit de se faire aider par une personne extérieure à la famille : les femmes sont plus souvent dans une situation d'absence de ressources que les hommes.

Nous souhaitons vraiment insister sur l'intérêt que représente une telle étude, chargée d'appréhender une thématique aussi difficile à cerner que le capital social. Ce qui définit le capital social nous paraît important à mesurer, interpréter et analyser au même titre que le capital économique. Cependant, nous nous demandons si et dans quelle mesure la dimension de genre a été prise en compte dans cette recherche.

En fait, l'étude expose des résultats assez éloignés des témoignages des femmes de Vie Féminine puisque, à part pour la question du sentiment de sécurité qui présente le genre comme un facteur déterminant, les autres points (solitude, entraide, bénévolat, confiance etc.) relativisent les potentielles différences de genre. Les auteurs de l'étude précisent en effet qu' « *en ce qui concerne l'entraide, la confiance, l'engagement dans les associations et l'insertion sociale, les différences entre hommes et femmes sont davantage liées à la formation, à l'insertion sur le marché de l'emploi, à la structuration des familles, voire à l'accumulation de plusieurs facteurs plutôt qu'au sexe* ». Or, la formation, l'insertion sur le marché du travail ou encore la structuration des familles sont précisément liés au sexe, comme résultat d'un construit social, le genre.

Ces enjeux interdépendants confirment à nouveau **un lien tenace entre genre et précarité**.

6) Conclusion

Les résultats exposés dans l'étude de l'IWEPS rencontrent donc largement le ressenti des femmes, formulé lors des groupes de parole sur la précarité et le légitime d'autant plus.

Nous soulignerons encore **l'interdépendance manifeste des facteurs qui mènent à la précarité**. Il est impossible de dissocier un de ces champs des autres. La précarité naît donc de l'interdépendance entre différents domaines tels que l'emploi, la santé, le logement, le couple, les enfants, le revenu ou le temps et au moindre grippage, on assiste à une série d'effets en cascade.

Pour finir, il est significatif de voir que ces **indices de précarité sont très marqués par des différences de sexe**. Les thématiques retenues par l'IWEPS comme révélatrices de précarité font apparaître de fortes dissemblances entre les sexes. La situation spécifique des femmes dans notre société marquée par la répartition sexuée des rôles, les place au

¹⁵ élaborée par l'IWEPS lui-même et le Centre d'Etude de l'Opinion de l'Université de Liège (CLEO-ULG).

cœur de situations cumulatives, qui par un effet de cascade précipite les femmes dans des situations dont il est difficile de sortir. **Le fait d'être une femme constitue ainsi une précarité** supplémentaire due à la multitude des rôles que les femmes assument.

Enfin, nous insisterons sur le grand intérêt de la démarche de l'IWEPS. Croiser et articuler les résultats statistiques de différentes enquêtes connexes à la question de la précarité, avec le genre comme toile de fond, nous semble vraiment une étape primordiale pour appuyer et légitimer les réalités de vie des femmes observées, qui guident le travail d'un mouvement comme Vie Féminine. Il faut dire cependant que ces données parfois encore brutes nécessitent souvent un travail d'interprétation basé sur les rôles sociaux de sexe, qui permet alors de donner aux chiffres tout leur sens.

Malgré les discours ambiants sur une égalité des sexes acquise, les inégalités sont bien là et confirmées par des statistiques officielles. Par cette analyse, Vie Féminine souhaite donc dénoncer les liens inextricables qui existent encore aujourd'hui entre femmes et précarité, et cela d'autant plus à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.

Analyse réalisée par Ariane Estenne
bureau-etude@viefeminine.be
02/227.13.12